"Accompagnement Individualisé à domicile"

Mode d'emploi

I. Nature du projet

L'association Autisme Genève a mis en place le projet « Accompagnement individualisé à domicile» pour répondre aux besoins des parents d'enfant avec autisme et leur permettre de bénéficier d'un relais à la sortie de l'école ou de l'institution de leur enfant, le mercredi et/ou le week-end. Ce projet s'adresse bien à TOUT enfant avec un trouble du spectre autistique (TSA) quel que soit son niveau de communication, qu'il soit verbal ou non. L'enseignement prodigué sera adapté à ses compétences.

Dans le cadre de ce projet, l'association se charge de :

- sensibiliser les personnes souhaitant intervenir auprès des enfants (que nous nommerons ci-après « intervenants »)
- mettre en contact les intervenants avec les familles souhaitant bénéficier de leurs services
- mettre en place une liste de professionnels qui assureront une supervision pendant la période d'intervention

Pour effectuer une bonne prise en charge d'un enfant avec autisme, il est indispensable de comprendre les particularités que son trouble engendre. L'association propose donc une formation de sensibilisation aux personnes voulant intervenir dans le cadre du projet « Accompagnement individualisé à domicile». Ces cours sont gratuits mais obligatoires pour participer au projet.

II. Les options

Il y a quatre options possibles :

Options	Tarifs	Supervision*	A qui demander ?
1. Etudiants qui font leur travail de master : accord avec l'Université de Genève	**Gratuit (mais travail crédité dans leurs études)**	**Obligatoire à raison de deux fois par année et à la charge des parents**	**Mme Martini-Willemin (Britt-Marie.Martini-Willemin@unige.ch) et Mme Grémion (Myriam.Gremion@unige.ch) Université de Genève, – Faculté des Sciences de l'Education**
2. Etudiants sans diplôme (1ère à 3ème année) d'université**	**20 frs/heure**	**Fortement conseillée et à la charge des parents**	**Autisme Genève accompagnementindividualise@gmail.com**
3. Etudiants en possession d'un Bachelor **	**25 frs/heure**		
4. Professionnels ou étudiants déjà en possession d'un master (ou équivalent)**	**30 frs/heure**		

** Ils ne font pas partie de l'accord avec l'Université de Genève pour la validation de crédits. Même si dans ce cas les supervisions ne sont pas obligatoires, il ne faut pas oublier que ces intervenants sont des étudiants avec peu ou pas d'expérience et nous conseillons vivement aux parents de prévoir deux supervisions (au minimum) par année.

III. La formation des intervenant/es

Quelque soit le statut de l'intervenant (option 1, 2, 3 ou 4), il est obligatoire, pour participer à ce projet, de suivre la formation organisée par Autisme Genève.

- La formation est assurée par un formateur spécialisé en autisme.
- Il y a deux sessions de formation : une en octobre et l'autre en avril-mai dont les dates précises seront affichées sur le site. Aucune information à ce sujet ne sera communiquée autrement que par le site.

Les personnes qui suivent la formation reçoivent une attestation de présence qui leur donne accès au projet. Cette attestation est dûment complétée lors d'une intervention pratique, ce qui valide l'attestation comme expérience professionnelle.

Durant l'année deux intervisions sont assurées par l'association et sont organisées pour les intervenants qui le souhaitent. Il s'agit de séances de deux heures, encadrées par des spécialistes en autisme afin d'échanger sur les pratiques et répondre aux questions si nécessaire. La famille peut également faire appel à une ou plusieurs supervisions qui elles sont à leur charge. Les intervenants peuvent également bénéficier de conseils par mail en s'adressant à l'adresse suivante **accompagnementindividualise@gmail.com.**

NB : l'association organise, par ailleurs, un lundi par mois, des cours de sensibilisation à l'autisme qui sont aussi gratuits. Ces cours complètent très bien la formation mise en place pour les intervenants. Il est donc vivement conseillé de les suivre. Infos sur le site de l'Association Autisme Genève : http://www.autisme-ge.ch/.

IV. Engagement auprès des familles

L'enfant avec autisme a besoin d'une très grande stabilité et cohérence, autant au niveau relationnel qu'au niveau des moyens employés. Tout changement le perturbe beaucoup. Nous demandons donc à l'intervenant, s'il s'engage dans ce projet, de **s'engager pour l'année scolaire**.

Il est indispensable d'avertir les familles en cas d'absence (prévue ou impromptue). Les intervenants sont souvent seuls pour accompagner des enfants pendant ce laps de temps parascolaire, il faut donc en cas d'absence que la famille puisse trouver une solution de garde.

V. Inscriptions

Comment s'inscrire si vous êtes un étudiant ou un professionnel ?
• **Option 1 (**le stage**)** : voir avec l'Université. C'est l'Université qui met les stagiaires en contact avec l'association. Attention : nombre de places limité. • **Option 2, 3 et 4 (**la formule payante**)** : nous envoyer par mail (**accompagnementindividualise@gmail.com** **)** les documents suivants : • Lettre de motivation et CV • Formulaire « inscription intervenants » complété
Comment s'inscrire si vous êtes le parent ?
Il faut remplir le formulaire « inscription parents » et le renvoyer exclusivement à **accompagnementindividualise@gmail.com**.
Comment vous mettre en contact les uns avec les autres ?
Le secrétariat d'Autisme Genève n'ayant pas le temps de mettre en contact chaque intervenant avec chaque famille, vous propose la formule suivante : • L'association enregistre l'offre des intervenants formés avec leurs coordonnées et leurs adresses e-mail. • L'association communique aux intervenants les demandes des parents à travers des annonces envoyées via e-mail. Ces annonces comprendront l'indication précise des jours et du lieu de l'intervention demandée ainsi que les objectifs de l'intervention et l'âge de l'enfant. Ni les noms ni les coordonnées des parents ne seront indiquées. • Les intervenants intéressés par l'annonce répondent à l'e-mail de l'association qui à son tour envoie leurs cv et leurs lettres de motivation aux parents. • Enfin, ce sont les parents qui contactent directement les intervenants après avoir consulté leurs cv et leurs lettres de motivation.